

Nations Unies  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE



QUARANTE-TROISIÈME SESSION

Documents officiels\*

SIXIÈME COMMISSION

2e séance

tenue le

Vendredi 23 septembre 1988

à 15 heures

New York

---

COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA 2e SÉANCE

Président : M. DENG (Soudan)

SOMMAIRE

ELECTION DU BUREAU

ORGANISATION DES TRAVAUX

---

\*Le présent compte rendu est suivi de rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées **avant un délai d'une semaine à compter de la date de publication**, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Bureau DC2/DSO, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur **un exemplaire du compte rendu**.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE  
A/C.6/43/SR.2

10 octobre 1988

FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

88-55936 1175U (F)

/ ...

2 P,

La séance est ouverte à 15 h 25.

#### ELECTION DU BUREAU

1. Le PRESIDENT dit qu'après des consultations, des candidatures ont été présentées pour les deux sièges de vice-président et pour la fonction de rapporteur. En l'absence d'objections, il considérera que la Commission entend élire M. Ali (Yémen démocratique) et M. Voicu (Roumanie) vice-présidents et M. Velasco (Pérou) rapporteur.

2. Il en est ainsi décidé.

#### ORGANISATION DES TRAVAUX

3. Le PRESIDENT appelle l'attention de la Commission sur la lettre qu'il vient de recevoir du Président de l'Assemblée générale et dans laquelle sont indiqués les points renvoyés à la Sixième Commission. La note du Secrétariat relative à l'organisation des travaux de la Commission sera distribuée le 26 septembre.

4. En ce qui concerne la première question de fond à examiner ("Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international"), le Président rappelle qu'en application du paragraphe 3 de la résolution 42/153 de l'Assemblée générale, la sixième Commission examinerait le projet de convention sur les lettres de change internationales et les billets à ordre internationaux, en vue de son adoption au cours de la quarante-troisième session, et créerait un groupe de travail chargé d'examiner les observations et propositions faites par les Etats. Le Secrétariat a l'intention de proposer que ce groupe de travail se réunisse du 26 septembre au 7 octobre 1988. Le Président propose donc à la Commission de commencer l'examen de la question le lundi 26 septembre 1988 et invite les délégations intéressées à procéder à des consultations officieuses en vue de la création du groupe de travail.

La séance est levée à 15 h 35.